

Le conseil municipal s'est réuni le 11 janvier 2010 à 18 h 30. La réunion était présidée par Jocelyne Bourque, maire adjointe.

La réunion débuta avec la présentation bimensuelle de Pierrette Robichaud, agente de liaison entre la communauté et Ocean Spray.

Le conseil a également reçu la visite de Vivianne Roy et Josée Martin pour discuter du projet Engage-toi. Il s'agit d'un projet pour encourager la jeunesse à faire du bénévolat dans la communauté.

Par la suite, le conseil a eu présentation de Tina Beers de la firme BDA sur le plan préliminaire d'amélioration du Parc mille pas. Le conseil était très satisfait de cette présentation et du plan qui est proposé pour la municipalité.

Le conseil municipal rencontrera le conseil d'administration du Foyer Assomption, le 26 janvier pour discuter de l'achat du terrain adjacent le Foyer Assomption.

Rapport des conseillers – 17 décembre au 10 janvier

Conseillère Bourque – 2 réunions

Conseiller Goguen – aucune réunion

Conseiller Bourque — 2 réunions

Conseiller Richard – aucune réunion

Administrateur Lang – 2 réunions

Maire Leblanc – Absent

Le conseil municipal a adopté sa politique d'achat local. La politique d'achat local 10-01 va comme suit :

Tout achat de biens, de services ou de réalisation de travaux construction dont le prix est inférieur à 500 dollars, aucune soumission ne sera nécessaire et l'entrepreneur choisit sera à la discrétion de l'administrateur. L'entrepreneur local (qui a pignon dans la municipalité) sera choisi en premier.

Le village de Rogersville Inc. ira en appel d'offres pour les achats de biens, les services ou la réalisation de travaux de construction dont la valeur est entre 501 dollars et 5000 dollars. Le village de Rogersville choisira l'entrepreneur local (qui a pignon dans la municipalité) si son prix est égal ou jusqu'à 15,0 pour cent au dessus de la plus basse soumission reçu.

Le village de Rogersville Inc. ira en appel d'offres pour les achats de biens, les services, ou la réalisation de travaux de construction dont la valeur est entre 5001 à 25,000 dollars. Le village de Rogersville Inc. se le procurera de l'entrepreneur local (qui a pignon dans la municipalité) si son prix est égal ou jusqu'à un maximum de 750 dollars au dessus de la plus basse soumission. Tout achat réalisé par la municipalité doit respecter la Loi des achats publics de la province du Nouveau-Brunswick.

Le conseil municipal a examiné la durée du Carnaval d'Icitte. Il fût unanime que la durée de l'événement doit être plus courte. Le conseil a voté unanimement pour le Carnaval d'Icitte soit 4 jours soit du 25 au 28 février 2009.

La municipalité étudiera attentivement la demande de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick pour l'affichage linguistique. Robert Frenette assistera à la réunion du conseil d'administration la Chambre de commerce de Rogersville, le 13 janvier 2010, afin d'examiner le dossier et voir l'intérêt auprès des membres la chambre de commerce.

En raison de l'absence de personnel disponible, le conseil municipal n'organisera pas d'activité lors de la semaine du patrimoine du 8 au 15 février.

Le conseil municipal a sélectionné Roger Richard sur le comité de Santé en français, organisé par le Carrefour Beausoleil de Miramichi. Ce comité organisera des rencontres dans les régions d'ici quelques mois.

La municipalité appui la demande de financement de la Chambre de commerce de Rogersville auprès de Patrimoine Canada pour l'embauche d'une personne pour la mise en œuvre de la stratégie. La municipalité est prête à investir 10,000 \$ annuellement en salaire et 20,000@ en dons en nature pour ce poste.

Le conseil appui l'initiative de Vivianne Roy et son groupe pour la mise en œuvre du projet Engage-toi. Le programme fait la promotion du bénévolat auprès des jeunes de la communauté. Le conseil a voté unanimement pour l'achat de T-shirts avec le logo du programme et de la municipalité.

La réunion s'est terminée à 21 h.